

| | |
|-------------------------|--|
| Intitulé de l'UE | Activités physiques et sportives (Partie I) |
| Section(s) | - (3 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|--------------------------------|--------|---------|
| Line MARTROYE Sonia WELLENS | 68 | Année |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|--|--------|---|
| Activités physiques et sportives - Partie 1 | 68h | Line MARTROYE Sonia WELLENS Krystel BAVIER Véronique DELMELLE Alexis DEWEZ Caroline GODART Magali RANDOUR Olivier VEYS |

| Prérequis | Corequis |
|-----------|----------|
| | |

| Répartition des heures |
|--|
| Activités physiques et sportives - Partie 1 : 4h de théorie, 64h d'exercices/laboratoires |

| Langue d'enseignement |
|---|
| Activités physiques et sportives - Partie 1 : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|---|
| cours de psychologie générale, PPHI, Psychomotricité, Anatomie, Physiologie |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Etre un acteur institutionnel et social engagé • S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates • Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne |

| Acquis d'apprentissage spécifiques |
|--|
| Sports adaptés: Adapter en fonction d'un handicap physique, sensoriel ou mental l'accès aux différentes disciplines sportives de compétition ou de divertissement. |

Appliquer les différentes techniques: Style brasse, remorquage d'un mannequin, plongeon, endurance 800m, repêcher un objet à 3 m, brevet élémentaire de sauvetage(BES)

Contenu de l'AA Activités physiques et sportives - Partie 1

? **Module Natation** : participation active à toutes les séances + exigences minimales :

- Test d'endurance 800 m ;
- Test du brevet élémentaire de sauvetage (BES) : Enchaîner le saut du sauveteur, 2 longueurs

en nage ventrale tête hors de l'eau, plongeon du canard, repêchage du mannequin à 2 mètres minimum de profondeur (3 essais sont autorisés) et remorquer le mannequin sur 20 mètres en maintenant le visage du mannequin hors de l'eau.

? **Module Sports Adaptés** :

- participation active à toutes les séances théoriques et pratiques
- participation à 2 journées de compétition de sports adaptés(SOB,...)

Méthodes d'enseignement

Activités physiques et sportives - Partie 1 : approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures

Supports

Activités physiques et sportives - Partie 1 : syllabus, notes d'exercices, cf. contrat de cours

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------------------|--|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
| Langue(s) d'évaluation | Activités physiques et sportives - Partie 1 : Français |

Méthode d'évaluation de l'AA Activités physiques et sportives - Partie 1 :

60% pour la natation Q1 50% et Q2 50%(Évaluation continue 50% - Examen pratique 50%)

40% pour les sports adaptés: examen écrit 50% **participation aux 2 journées compétitions de sports adaptés 50%**

? Les évaluations se font de façon continue à travers les différents modules proposés. Elles peuvent se faire sous forme d'épreuves pratiques et/ou écrites.

? **La participation aux cours est obligatoire** suivant le Règlement Général des Etudes et des Examens et selon les modalités reprises dans la 1ère partie du règlement de l'Education Physique. Un coefficient de pondération relatif aux présences est pris en compte.

? Le savoir-être est évalué et un comportement adéquat est exigé.

? **L'évaluation en natation est éliminatoire.** La production de brevets obtenus antérieurement dans un autre établissement n'est pas pris en compte !

? Un échec grave, égal ou inférieur à 35% de la note se rapportant à l'un des deux modules entraîne un échec dans la discipline.

? **Toute absence à une des épreuves** (Natation ou Sports adaptés ou la Participation aux Special Olympics Belgium ou autre évènement sportif) **sera sanctionnée d'une absence à tout l'Activité d'Apprentissage.**

Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).

Année académique : **2019 - 2020**